

PARUTION : SEPTEMBRE 2018



BULLETIN DE SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2018

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois d'août 2018 totalisant 54 319.07\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 31 à 35 totalisant 11 604.66\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

1 octobre, 5 novembre, 3 décembre.

AVIS DE MOTION «PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 377 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 344 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance de ce conseil, adoptera le règlement 377 modifiant le règlement 344 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité. Qu'un avis public du projet de règlement sera publié au moins 7 jours avant l'adoption du règlement.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 377 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 344 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE

Dans la foulée de la sanction, le 19 avril dernier, du PL155 (Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec) une modification doit être apportée au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et être en vigueur le 19 octobre 2018. Une modification prévoit que le Code doit établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que la municipalité identifiera (art.178 PL155)

DÉSIGNATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT POUR UN MOTIF RELIGIEUX

La Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes est applicable depuis le 1^{er} juillet 2018. Le conseil municipal doit désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement. La personne désignée a pour fonctions de guider le conseil, ainsi que les membres du personnel de la municipalité, en matière d'accommodement et de formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues. Le conseil municipal désigne la directrice générale comme répondant en matière d'accommodement pour un motif religieux.

CONTRIBUTION À LA CROIX-ROUGE

La municipalité verse un montant de 160,00\$ (Contribution pour moins de 1 000 habitants) et signe l'entente de services aux sinistrés entre la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande et la Société canadienne de la Croix-Rouge division Québec.

APPEL D'OFFRES-DÉNEIGEMENT DES CHEMINS 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021

Considérant qu'aucune des soumissions reçues n'étaient conformes à l'appel d'offres demandé, les membres de ce conseil autorise la directrice générale à retourner en appel d'offres public sur le site SEAO ainsi qu'une publication dans le Courrier de Frontenac.

COMMUNIQUÉ DE PRÉVENTION

Suite à des vols perpétrés sur le territoire de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande (vol de véhicule, argent dans l'auto et autres), il serait pertinent de prendre les précautions nécessaires pour réduire ou éviter le vol.

Verrouillez les portières et le coffre arrière du véhicule

Fermer hermétiquement vos fenêtres et portes, même chose pour la résidence

Installer une alarme dans la voiture

Pas de clés dans le contact sans surveillance

Stationnez si possible votre véhicule dans un endroit bien éclairé

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Ne laissez aucun objet de valeur visible dans le véhicule
Rangez les colis, sac à main, fourre-tout à l'abri des regards et surtout ne laissez pas dans votre voiture vos carnets de chèques, cartes de crédit ou votre portefeuille
Évitez les médias sociaux pour signaler votre absence
Laissez de la lumière à l'intérieur de votre maison même la nuit pour signaler votre présence
Redoublez de prudence
La collaboration des citoyens est essentielle au travail des policiers, Si vous apercevez une personne suspecte dans votre secteur signalez le 310-4141 ou *4141 pour les abonnés cellulaires ou de façon tout à fait confidentiel au 1-800-711-1800

RAPPEL*** IMPORTANT ***** RAPPEL**

ÉPANDAGE *** FUITES ***** DÉBORDEMENTS*******

Faire preuve de civisme envers le voisinage épandage de fumier ou lisier

Respecter les périodes autorisées, les distances par rapport aux habitations. Éviter toutes fuites et débordements sur les trajets. Nettoyer la route après le chantier. Tels sont les actes à inclure dans les bonnes pratiques d'épandage. Donc, amélioration des conditions de vie en milieu agricole par l'atténuation des nuisances. Ce serait la moindre des choses. Ce serait apprécié de tous et plus agréable dans les chemins et plus utiles dans les champs.

Merci de votre collaboration

Atelier sur les troubles anxieux

La Croisée, organisme communautaire qui vient en aide aux membres de l'entourage de la personne atteinte de maladie mentale, offrira le 27 septembre un atelier portant sur les troubles anxieux. Nos rencontres sont à 13 h à l'édifice St-Jean, à la salle 236, à Black Lake.

Ces ateliers sont ouverts à toute la population et sont offerts gratuitement. Plusieurs thèmes seront abordés:

- Les différents troubles anxieux
- Les symptômes
- Les causes
- Les traitements
- Comment aider une personne atteinte?
- Et bien d'autres

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

La rencontre sera entrecoupée d'une pause d'environ quinze minutes et une collation y sera servie. L'atelier prendra fin autour de 15 h 30 et aucune inscription n'est obligatoire. L'organisme dessert le territoire de la MRC des Appalaches et tient à se déplacer dans les villes et villages afin d'informer la population sur les différentes maladies mentales.

Pour en savoir davantage ou pour plus d'informations, veuillez communiquer avec La Croisée au **418 335-1184**.

Le bureau municipal sera fermé , jeudi le 13 septembre 2018 pour le colloque annuel.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*